

Conditions de l'action concours Gagnez un Ridley Noah 3.0

1. Organisateur

Ce concours est organisé par Würth Belux SA, dont le siège social est établi Everdongenlaan 29, 2300 Turnhout, Belgique.

2. Période de l'action

Le concours comprend deux périodes d'action distinctes:

1. **Action 1:** du 1er juillet 2026 au 31 juillet 2026 inclus
2. **Action 2:** du 1er août 2026 au 31 août 2026 inclus

Un gagnant sera désigné pour chaque période d'action.

Les deux périodes d'action sont considérées comme deux concours distincts. La participation à l'action de juillet ne donne aucun droit automatique à participer à l'action d'août. Une participation distincte doit être soumise pour chaque période d'action.

3. Conditions de participation

Le concours est ouvert aux clients professionnels de Würth Belux SA établis en Belgique ou au Luxembourg.

La participation est uniquement possible via le formulaire de concours en ligne accessible via le code QR communiqué par Würth.

Pour chaque participation, le participant doit renseigner correctement les données suivantes:

1. Numéro de client
2. Numéro de commande
3. Adresse e-mail
4. Numéro de téléphone

Toute commande passée auprès de Würth Belux SA pendant la période d'action concernée donne droit à une participation au concours, quel que soit le montant de la commande ou les produits achetés.

Par client, une seule participation par numéro de commande et par jour calendrier est autorisée au maximum.

Si un participant participe plusieurs fois avec le même numéro de commande ou soumet plusieurs participations le même jour, seule la première participation enregistrée sera prise en considération.

Würth Belux SA se réserve le droit de contrôler les participations et de les déclarer nulles si des données incorrectes, incomplètes ou trompeuses ont été fournies.

4. Question subsidiaire

Pour chaque période d'action, le participant doit répondre à la question subsidiaire suivante:

1. **Action juillet:** "Combien de vis à bois ASSY® Würth Belux vendra-t-elle au cours du mois de juillet 2026?"
2. **Action août:** "Combien de vis à bois ASSY® Würth Belux vendra-t-elle au cours du mois d'août 2026?"

Le gagnant est le participant dont la réponse est la plus proche du nombre réel de ventes.

Si plusieurs participants donnent la même réponse exacte ou la réponse la plus proche, le gagnant sera déterminé sur la base de la date et de l'heure de participation. La première participation enregistrée sera désignée gagnante.

5. Prix

Pour chaque période d'action, un vélo de course Ridley Noah 3.0 avec groupe SRAM Rival AXS sera offert.

La valeur commerciale du vélo est de 5.500 € TVA comprise.

Le gagnant peut:

1. choisir la taille de cadre souhaitée;
2. choisir le design UNO-X Replica affiché;
3. ou faire composer gratuitement une configuration de couleur personnalisée.

Le prix est incessible, non échangeable et non convertible en espèces.

6. Annonce du gagnant

Le gagnant de l'action de juillet sera contacté par téléphone début août 2026.

Le gagnant de l'action d'août sera contacté par téléphone début septembre 2026.

Si un gagnant s'avère injoignable ou n'accepte pas le prix dans un délai de 14 jours calendrier à compter de la première tentative de contact, Würth Belux SA se réserve le droit de désigner un autre gagnant.

À l'issue de chaque période d'action, Würth Belux SA publiera via ses canaux de médias sociaux:

1. l'entreprise gagnante;
2. le nombre correct de vis à bois ASSY® vendues pendant la période d'action concernée.

En participant au concours, le participant déclare accepter cette publication.

7. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce concours sont utilisées exclusivement pour l'organisation et le traitement du concours.

Les données ne seront pas utilisées à des fins commerciales ou marketing et seront traitées conformément à la législation applicable en matière de protection de la vie privée.

À l'issue du concours, les données à caractère personnel collectées seront supprimées, sauf si un délai de conservation plus long est requis par la loi.

8. Responsabilité

Würth Belux SA se réserve le droit de modifier, suspendre ou interrompre le concours, ses conditions ou sa durée si des circonstances indépendantes de sa volonté le rendent nécessaire.

Würth Belux SA ne pourra être tenue responsable en cas de pannes techniques, d'interruptions de connexion internet, d'erreurs dans l'enregistrement des participations ou d'autres circonstances empêchant ou influençant la participation au concours.

9. Litiges

Toutes les décisions de Würth Belux SA relatives à ce concours sont définitives et contraignantes. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du résultat, de la question subsidiaire ou de l'organisation du concours.

En participant au concours, le participant accepte intégralement les présentes conditions de l'action.

Ce concours est soumis au droit belge. Tout litige éventuel relève de la compétence des tribunaux compétents de l'arrondissement d'Anvers.

Si vous le souhaitez, je peux aussi vous faire une version FR plus juridique/commerciale, ou une version prête à publier sur landing page.